

LSDH-GE



Ligue Suisse des Droits Humains - Genève

Rue des Savoises 15 - 1205 Genève

info@lsdh-ge.ch – lsdh-ge.ch

Genève, le 16 juillet 2026

Suisse et Israël : la Suisse continue de s'armer auprès d'un Etat génocidaire et d'entretenir avec lui des liens militaires privilégiés !

La complicité de la Suisse tue !

La Ligue Suisse des Droits Humains – Genève (LSDH-GE) dénonce une nouvelle fois les complicités suisses dans le génocide en cours à Gaza et dans les territoires occupés. Après avoir, en collaboration avec d'autres associations, déposé une dénonciation contre une Fondation suisse finançant les colonies en territoire palestinien occupé, saisi la justice contre l'achat de drones israéliens, la LSDH-Ge avait obtenu, après une longue procédure et contre finance l'accès public aux autorisations d'exportation de biens militaires spécifiques et de biens à double usage à destination d'Israël depuis septembre 2019.

Avec l'aide d'un groupe d'experts, elle examine la légalité des permis délivrés et a d'ores et déjà sollicité l'accès à d'autres éléments relatifs aux exportations militaires depuis 2023.

Les complicités suisses sont en effet particulièrement graves. Dépositaire des Conventions de Genève, partie à la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, la Suisse ne peut à la fois se prévaloir abusivement de sa neutralité pour refuser de condamner le gouvernement israélien et entretenir avec lui des liens privilégiés, en particulier sur le plan militaire.

Or, cette semaine encore, les 13 et 14 juillet dernier, le chef de l'armement suisse, Urs Loher, s'est rendu en Israël pour s'entretenir avec des représentants du ministère de la défense israélien (SIBAT) et des représentants de l'industrie¹ dans le cadre de *discussions de travail* portant notamment sur les drones de reconnaissance 15, le système intégré d'exploration et d'émission radio (IFASS) et un sous-projet de "remplacement de la communication mobile (EmK) du projet Télécommunication de l'armée suisse (TC A).

¹ Source: www.ar.admin.ch

La Suisse entretient donc ainsi des liens (notamment) commerciaux et plus précisément militaires privilégiés avec Israël, alors même que cet Etat viole quotidiennement le droit international, dont les Conventions de Genève et la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, se rend coupable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité qui ont déjà coûté la vie à tant d'enfants, de femmes et d'hommes palestiniens. De surcroît, l'Etat israélien, non content de poursuivre sa politique inique et impardonnable à l'encontre du peuple palestinien, occupe aussi actuellement une partie du Liban et y commet également des crimes d'une gravité exceptionnelle.

APPELEZ ARMASUISSE!

La LSDH-Genève fera suivre cette information à la Cour Internationale de Justice (CIJ) et invite immédiatement toute personne à adresser directement des questions à Armasuisse :

Par téléphone, à sa porte-parole : 058 485 79 08

(laissez un message en cas de non réponse en demandant qu'on vous rappelle)

**Par mail, à info@ar.admin.ch
(et vous pouvez nous mettre en copie: info@lsdh-ge.ch)**

La LSDH-Genève fera également suivre ce communiqué avec un courrier spécifique à Armasuisse mais aussi au Conseil fédéral. Elle reste mobilisée pour que les complicités suisses soient documentées, examinées, dénoncées et qu'elles puissent être poursuivies. Elle reste à disposition des personnes désirant s'engager contre les complicités suisses.